

# Croquis France milieux métropolitains : exercices pratiques

Construire un croquis des milieux métropolitains français — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

## Corrigé détaillé

### Exercice 1 — Maîtriser le vocabulaire du croquis

- Les milieux métropolitains désignent les espaces situés dans et autour des grandes villes. Ils comprennent les centres urbains, les banlieues, les couronnes périurbaines et des espaces naturels ou agricoles proches des métropoles.
- On peut citer le développement de zones d'activités ou de zones commerciales, la construction ou le renforcement d'axes de transport, la valorisation touristique et patrimoniale, ou encore l'aménagement de quartiers urbains.
- On peut citer la création ou le maintien de parcs naturels, la protection d'espaces verts urbains, la préservation d'espaces agricoles périurbains ou l'application de règles limitant l'artificialisation des sols.
- L'étalement urbain consomme des terres agricoles ou naturelles pour construire des logements, des routes ou des zones d'activités. Il peut donc entrer en concurrence avec la volonté de protéger les paysages, la biodiversité et les espaces de respiration autour des villes.

### Exercice 2 — Choisir les bons figurés cartographiques

- Une grande aire urbaine peut être représentée par un aplat de couleur chaude, par exemple rouge ou orange, car il s'agit d'un espace étendu et fortement urbanisé.
- Une couronne périurbaine peut être représentée par un aplat plus clair ou par des hachures autour de l'espace urbain dense, afin de montrer une zone de transition en extension.
- Un axe de transport majeur doit être représenté par un figuré linéaire, par exemple un trait épais ou une ligne rouge, car il s'agit d'un élément qui relie des espaces.
- Un espace naturel protégé peut être représenté par un aplat vert ou des hachures vertes. Ce choix met en évidence la protection environnementale et distingue ces espaces des zones urbanisées.

### **Exercice 3 — Analyser un document cartographique décrit**

- Les éléments de valorisation visibles sont le centre urbain dense de Lyon et Villeurbanne, les communes périurbaines en croissance, ainsi que les axes autoroutiers et ferroviaires qui organisent les mobilités et les activités.
- Les éléments de protection ou de préservation sont les espaces naturels et agricoles en périphérie, notamment vers les monts du Lyonnais et certains secteurs proches du Rhône.
- Un titre pertinent serait : « La région lyonnaise : un milieu métropolitain entre aménagement, extension urbaine et préservation des espaces naturels ».
- Dans la partie « Valoriser et aménager », on peut placer le centre urbain dense, les communes périurbaines en croissance et les axes autoroutiers et ferroviaires. Dans la partie « Protéger et préserver », on peut placer les espaces naturels, les espaces agricoles périphériques et les secteurs proches du Rhône à préserver.

### **Exercice 4 — Construire une légende organisée**

- I. Valoriser et aménager les milieux métropolitains : grandes aires urbaines dynamiques à représenter par un aplat rouge ou orange ; couronnes périurbaines en extension à représenter par un aplat orange clair ou des hachures ; axes de transport majeurs à représenter par des traits épais ; pôles d'activités ou zones commerciales à représenter par des figurés ponctuels comme des carrés ou des cercles.
- II. Protéger et préserver les milieux métropolitains et périurbains : espaces naturels protégés à représenter par un aplat vert ; espaces agricoles ou forestiers périurbains à préserver à représenter par un vert plus clair ; espaces verts urbains à représenter par des figurés ponctuels verts ; limites ou zones de maîtrise de l'étalement urbain à représenter par des hachures ou un contour spécifique.
- Les couleurs doivent opposer clairement les fonctions : les couleurs chaudes peuvent montrer l'urbanisation, les activités et les aménagements, tandis que les couleurs vertes peuvent montrer la nature, les espaces protégés et la préservation. Il faut éviter d'utiliser la même couleur pour des informations différentes.
- Les milieux métropolitains français sont à la fois des espaces de développement et des espaces fragiles : leur aménagement doit donc être accompagné de politiques de protection pour limiter les effets négatifs de l'urbanisation.